



**NADIA PLATA, DE VEVEY, ÉLUE FEMME ENTREPRENEUR DE L'ANNÉE 2013**

**Economie, page 10**



**UNE BACTÉRIE A CONTAMINÉ LE SAVON BIO DU CHUV**

**Vaud, page 19**

**UN PÈRE KIDNAPPE SA FILLETTE À MORAT**

**Suisse, page 4**

# 24 heures



**Ben Affleck a remporté les Golden Globes du meilleur réalisateur et du meilleur film pour Argo** REUTERS  
**Page 31**

Le grand quotidien vaudois. Depuis 1762 | [www.24heures.ch](http://www.24heures.ch)

## Le barème de la souffrance révolte les victimes d'agression

Les indemnités pour violences subies se calculent sur la base d'un étrange inventaire

Mille cinq cents francs pour une assiette de riz bouillant lancée au visage, 3000 francs pour un coup de couteau dans le thorax avec danger de mort, 10 000 francs pour des fractures multiples au visage, avec perte de l'emploi et invalidité durable. Le «prix de la souffrance», l'échelle sur laquelle se base

l'Etat de Vaud pour dédommager les victimes d'agression, est souvent mal compris par ces dernières. Manuela Ryter Godel, avocate à Yverdon, dénonce l'effet pervers du barème qui sert de base de calcul: «J'en viens à déconseiller à mes clients d'engager une procédure pour obtenir une indemnité dans le cadre de la loi sur

**Vaud, page 17**  
**Pourquoi l'indemnité est vécue comme une deuxième agression**  
**Témoignage** Le parcours du combattant d'une victime

l'aide aux victimes (LAVI).» Un de ses clients, brutalement tabassé près de la gare d'Yverdon au soir du 7 mai 2008, ne recevra que 2000 francs pour tort moral subi. Cela alors que le Tribunal pénal avait validé des conclusions civiles portant sur un montant de 5000 francs. Pour l'avocate, l'Etat défend son intérêt, soit

déboursier le moins possible: «L'échelle des indemnités sert finalement à montrer à la victime qu'elle a de la chance de se trouver dans sa situation par rapport à d'autres. On trouve toujours quelqu'un qui a subi une violence plus grave. Ces comparaisons sont mal vécues. C'est une deuxième agression.»

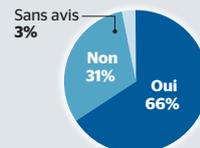
**CFF** Le cauchemar des nouveaux trains dans les vieilles gares



De nombreuses gares du canton ne correspondent plus aux nouvelles rames Domino, notamment dans la Broye et le Nord vaudois. Pour les personnes à mobilité réduite, prendre le train devient périlleux. FLORIAN CELLA **Lire en page 3**

**Votre avis**

**■ Craignez-vous d'attraper une infection lors d'un passage à l'hôpital?**



Aujourd'hui, répondez à notre nouvelle question sur [www.24heures.ch](http://www.24heures.ch)



**Banques suisses**  
**Nouvelles attaques de la part d'Ed Fagan**

L'ancien avocat américain, qui avait été l'un des principaux acteurs de l'affaire des fonds juifs en déshérence avant d'être radié du barreau, repart en croisade contre les établissements suisses. **Page 7**

**Vaud**  
**Jugés pour plus de 200 cambriolages**

Les prévenus sont deux Chiliens d'une trentaine d'années. Ils faisaient partie d'une bande organisée d'une quinzaine de Sud-Américains et d'Espagnols qui ont sévi en Suisse romande. **Page 18**

PUBLICITÉ

**Jusqu'au 26 janvier**

**CUIR N°1**

**SOLDES**

Nous savons faire des canapés, vous saurez les aimer.

**ROUTE SOUS-RIETTE 15 - 1023 CRISSIER-LAUSANNE**  
Collections, nouveautés et vidéos sur [www.cuirno1.ch](http://www.cuirno1.ch)

# Les quais non rehaussés sont le cauchemar des seniors

**Transports** Les nouvelles rames ne correspondent plus aux anciens quais dans la Broye. Un danger pour les personnes à mobilité réduite, âgées, ou avec des poussettes

## L'essentiel

● **Plus de 50 cm** Les quais des gares devront être rehaussés, dans la plupart des cas de 55 cm, pour que les rames soient à niveau.

● **Petits arrêts** De nombreuses gares du canton ne correspondent plus aux trains, notamment dans la Broye et le Nord vaudois.

● **Fin 2023** L'ultime délai pour que les CFF rénovent les quais est fixé à la fin 2023, conformément à la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand).

## Céline Duruz

Un espace d'une trentaine de centimètres entre la rame à l'arrêt et le quai de la gare. Un trou qui se transforme en gouffre pour les personnes âgées. «On voit presque les rails, ça fait peur.» Claudine Bersier, 80 ans, de Granges-près-Marnand, prend de moins en moins le train, depuis deux ans. Depuis l'arrivée des nouvelles rames Domino sur la ligne Lausanne-Payerne.



**Jean-Philippe Schmidt,**  
porte-parole  
des CFF

Le confort est certes accru, une fois dans le wagon. Encore faut-il parvenir à y grimper. Ayant de la peine à escalader les marches, de plus de 50 centimètres, Claudine Bersier ne fait plus ses courses en train, ne pouvant plus porter ses commissions, en s'agrippant d'une main pour descendre du train. Dans la Broye, de nombreuses personnes à mobilité réduite, mais aussi des parents avec des poussettes sont dans ce cas.

La plupart des quais de gare ne sont plus adaptés aux nouvelles rames Domino, ces trains blanc et rouge. Du coup, monter dans un wagon ou en descendre représente un véritable parcours du combattant. Le problème touche la majorité des gares de la Broye, mais également des arrêts intermédiaires dans le Nord vaudois et le Chablais, notamment à Ville-neuve.

## Autonomie réduite

Dans la Broye, la gare de Payerne a été rénovée cette année, permettant de monter dans le train sans effort et en toute sécurité, comme c'est le cas à Yverdon-les-Bains et à Palézieux. Mais à Granges-près-Marnand, à Lucens, à Moudon, à Corcelles-près-Payerne, à Estavayer-le-Lac (FR) ou encore à Yvonand, c'est une autre paire de manches: marches trop hautes, main courante difficile d'accès, vide entre le train et le quai. Une vraie séance de gymnastique est imposée aux personnes à mobilité réduite.

Ces obstacles suscitent également chez eux une angoisse, quelques minutes avant d'arriver à destination. «Il faut voir s'il y a quelqu'un dans le wagon pour nous aider à descendre, surtout si on a deux enfants, dont un en poussette, raconte Olivier Barraud (36 ans), papa et conseiller communal à Moudon. C'est une réelle angoisse.» A ce sentiment s'ajoute la peur de tomber sur les rails, et de se retrouver à l'hôpital. «La descente est encore pire que la montée, note Edith



## Gymnastique

**Edith Tripod, 81 ans, peine à grimper dans une rame Domino, pourtant rabaisée, depuis le quai non rehaussé de la gare de Granges-près-Marnand.**

FLORIAN CELLA

«Ce qui me chicane, c'est la perte de mon autonomie. Aller chez le dentiste ou chez le vétérinaire demande une véritable organisation, des jours à l'avance»

**Edith Tripod, 81 ans,**  
habitante de Granges-près-Marnand

Tripod, 81 ans. Si je tombe et me casse une jambe, c'est la fin pour moi.»

La retraitée peut compter sur un ami, qui vient l'aider, sur appel. «Ce qui me chicane, c'est la perte de mon autonomie, poursuit-elle. Aller chez le dentiste ou chez le vétérinaire demande une véritable organisation, des jours à l'avance. Je ne peux plus aller me balader quand bon me semble.»

## Quais rehaussés en 2018

La situation risque de ne pas s'améliorer avant longtemps, dans ces gares intermédiaires: la rénovation des quais est bel et bien prévue, mais pas avant 2018, date de l'entrée en fonction du réseau RER vaudois.

«Nous sommes conscients qu'il y a des problèmes, explique Jean-Philippe Schmidt, porte-parole des CFF. Mais nous n'avons eu que deux plaintes depuis l'introduction des nouvelles rames dans la Broye. La situation ne s'est ni péjorée ni améliorée.» Aucune plainte n'a également été déposée, pour l'heure, auprès de la communauté d'intérêts pour les transports publics vaudois (soit la Citrap-Vaud).

Les CFF ont jusqu'à fin 2023 pour rehausser tous les quais, de 55 centimètres, conformément à la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand), qui laissait 20 ans aux transports publics pour mettre en conformité leurs installations. Dans certaines gares, de simples marches en

métal ont été installées, provisoirement, comme à Ependes (*lire ci-dessous*). «Il y a déjà eu énormément de progrès depuis son entrée en vigueur en 2004, souligne Werner Hofstetter, du Bureau de conseil Suisse Transports publics accessibles. Mais il est évident que les infrastructures sont complètement sous-développées, dans la Broye notamment, même si c'est plus difficile de modifier un réseau existant qu'un en construction.»

En attendant ces améliorations, les CFF recommandent aux personnes rencontrant des difficultés sur les quais de monter soit à l'avant, soit à l'arrière du train. «Les voitures commandes sont les mêmes que sur les anciens trains», conclut Jean-Philippe Schmidt.

## Un marche-pied métallique provisoire en attendant 2023

● A Ependes, à Rivaz et à Saint-Saphorin, entre autres petits arrêts, une mesure étonnante a été mise en place par les CFF, pour réduire l'écart entre le quai, rasant les rails, et les wagons: une marche métallique. Large et haute d'une quinzaine de centimètres, elle sert de marche-pied, tout le long du quai. «Cette marche n'existe que sur les quais très bas, ou trop courts par rapport aux nouvelles rames, confirme Michael Chatelan, ingénieur du Citrap-Vaud (la communauté d'intérêts pour les transports publics vaudois). Les trains ont été introduits sur le réseau plus tôt que prévus et les infrastructures ont eu de la peine à



A Ependes, une marche permet de monter dans le train. OLIVIER ALLENSPACH

suivre.» Ce marche-pied pourrait-il être une solution bon marché, pour combler temporairement cet espace dangereux sur les autres quais du réseau vaudois? «Non. Il s'agit d'une mesure provisoire avant de rénover ces arrêts, précise Jean-Philippe Schmidt, porte-parole des CFF. Elle ne peut s'appliquer que dans certains cas, lorsque les quais sont suffisamment larges et qu'ils sont très bas.» Il rappelle que la hauteur des quais non rénovés varie de gare en gare et que seuls des travaux conséquents ramèneront quai et rames à niveau. Au plus tard fin 2023, comme le demande la loi sur l'égalité pour les handicapés en Suisse. **C.D.U.**